

--- PROMO SERVICE BAIE-COMEAU  
BIBLIOTHEQUE CESEP ELIANE AUBIN  
537, BOUL. BLANCHE  
BAIE-COMEAU, QC.  
(GRATUIT)

G5C 2B2



Le **journal**  
du  
**CINQUAN TENAIRE**



# PROMO-SERVICES



## St-Georges Electrique Inc.

Vente - Pièces & réparation  
d'appareils ménagers  
**ET VOS SON GRATUITE**  
Coffrets originaux de compagnie  
Vente d'appareils usagés - 90 jours de garantie

877, rue de Fuyjaion  
Baie-Comeau (Mingan) **589-9891**



296-3989  
**Beaulieu  
Crespin et ass.  
optométristes**



### «Choix de céramique»

- Choix en magasin
- Modèles exclusifs
- Prix imbattables

**decorex**

319, boul. Lasalle, Baie-Comeau  
296-5538

**LE VENDREDI  
31 juillet  
1987**

22e année No 30  
16 pages  
.50¢ dans  
les kiosques

**Le Nordik**

# SANTÉ MENTALE

## Le chômage et la santé mentale

Se retrouver du jour au lendemain sans emploi et sur le chômage: voilà une situation qui peut être vécue difficilement par certains individus, allant même parfois jusqu'à engendrer des troubles psychologiques. On reconnaît de nos jours des facteurs de risque découlant du chômage: il peut arriver qu'un individu vivant cette situation se sente inutile et perde l'estime de soi, qu'il soit anxieux suite à une diminution de son revenu et enfin, qu'il ait de la misère à réorganiser son occupation du temps. Voyons plus spécifiquement chacune de ces conséquences et leurs impacts sur l'individu.

L'individu qui est chômeur n'a plus le statut enviable de travailleur. Cette baisse de statut le conduit à une remise en cause de son identité, lui confère un sentiment d'inutilité puisque c'est en partie par le travail que l'individu se réalise et acquiert son indépendance. Sa dépendance nouvelle de prestataire renforce chez lui un sentiment de cul-

pabilité et l'isole des travailleurs. Le chômage augmente le sentiment de mésestime de soi.

Le chômage peut devenir aussi un facteur d'isolement. L'individu trouve dans l'activité du travail une source importante de contacts sociaux. Le fait de cesser de partager les mêmes activités et de vivre au même rythme que les compagnons restés au travail a pour conséquence de rendre la communication avec ceux-ci plus difficile, le résultat étant un retrait progressif de toutes activités sociales. Le degré de support émotif que le prestataire reçoit apparaît comme un élément tampon majeur. Les chômeurs qui perçoivent que leur entourage ne se préoccupe pas d'eux et qui sentent qu'on ne veut pas d'eux, sont ceux qui éprouvent le plus de difficulté à exécuter les activités courantes de la vie quotidienne.

Le chômage désorganise la structuration du temps effectué par le travail. En effet, ce serait l'activité du travail qui organiserait la vie quotidienne, constituant même un «prérequis au loisir». Une étude a démontré que le niveau de santé mentale et le degré de satisfaction personnelle des chômeurs varient directement avec la capacité qu'ils ont de trouver à s'occuper. Mais quel que soit le niveau

d'occupation de la personne, il devient progressivement plus difficile de demeurer actif au fur et à mesure que la période de chômage s'allonge.

La perte de l'emploi implique une diminution de revenu et impose à celui qui en est victime un ensemble de contraintes financières. Cela suppose une série d'ajustements qui nécessitent des modifications au plan du style de vie. Une étude a pu établir que l'anxiété face à la situation financière était le facteur qui prédisait le mieux le niveau de dépression des chômeurs.

Le degré de privation économique, la capacité d'organisation du temps libre et le support de l'entourage apparaissent comme des facteurs critiques susceptibles d'atténuer ou d'accroître le degré de tension émotive vécue par le chômeur. La semaine prochaine, nous aborderons le Troisième Âge et la santé mentale.

Santé mentalementa vôtre!

**L'équipe du projet Mentalité-Santé:**  
Lyne Desmeules, Sandra Carrier et  
Brigitte Gendron  
tel: 589-5699

## VOTRE NOTAIRE



LAURENT SAMSON

### Le mariage

Nous débutons cette semaine une série d'articles «consacrés» au mariage. Cette noble institution dont l'origine se perd dans la nuit des temps et dont un humoriste au goût douteux disait qu'il était la cause première du divorce...

#### L'amour et la loi

Que de tristes propos pour des amoureux. Pourtant, deux coeurs qui s'aiment ont quand même intérêt à parler loi et à se renseigner sur le droit de la famille.

Au Québec c'est le Code civil qui régit le mariage. On y apprend quelles sont les conditions requises pour contracter mariage, les oppositions possibles, on y parle de la célébration proprement dite et des causes de nullité, on y énumère également les droits et les devoirs des époux.

#### Les conditions

##### 1- Le consentement

Le code nous apprend que «le mariage requiert le consentement libre et éclairé des futurs époux». Le code insiste donc sur 2 aspects du consentement: il se doit d'être «libre», donc non forcé, et «éclairé», c'est donc dire qu'une personne dont les facultés men-

tales sont telles qu'elle ne comprend pas très bien ce qu'est l'institution du mariage ne peut légalement prendre conjoint.

Le consentement requis est défini par le Code comme «... la volonté qu'expriment un homme et une femme de se prendre pour époux». On voit donc qu'indirectement le mariage entre personnes de même sexe y est proscrit.

##### 2- L'âge

Normalement on ne peut contracter mariage avant d'avoir atteint l'âge de 18 ans. Toutefois, une dispense d'âge peut être accordée par le tribunal, pour motifs sérieux, lorsque le futur conjoint est âgé d'au moins 16 ans. Le futur époux ou la future épouse mineure peut demander seul cette dispense d'âge mais les parents de la personne mineure seront appelés à donner leur avis.

##### 3- Le célibat

Comme on le sait, le Québec ne reconnaît pas la polygamie. Le Code nous dit: «On ne peut contracter un nouveau mariage avant l'annulation du précédent. Autrement dit, pour pouvoir se marier il faut être soit célibataire, veuf ou veuve, soit légalement divorcé(e) ou avoir vu son mariage antérieur annulé par la Cour.

##### 4- Le conjoint

Comme on l'a vu, on ne peut contracter mariage avec une per-

sonne du même sexe que le nôtre, mais ce n'est pas là le seul critère. On ne peut non plus marier un ascendant, ses enfants, son frère ou sa soeur ou encore l'un de leurs enfants. L'interdiction s'étend également aux alliés en ligne directe, comme par exemple entre le père et la veuve de son fils décédé.

Voici donc, en résumé, les conditions requises pour contracter mariage. Toute personne intéressée peut s'opposer à la célébration d'un mariage entre personnes inhabiles à le contracter. Évidemment un tel geste est lourd de conséquences et cette démarche ne doit pas être entreprise à la légère, l'opposant peut même être tenu de dommages-intérêts, autrement dit être poursuivi, s'il a exercé abusivement son droit d'opposition.

La semaine prochaine, nous parlerons de la célébration du mariage.

Bonne semaine à tous.

## SAMSON & MURPHY NOTAIRES

CONSEILLERS JURIDIQUES  
Laurent Samson, LL.L., D.D.N.

750, rue de Puyjalon,  
Baie-Comeau, G5C 1M8  
Tél. bur.: 589-9788  
Tél. rés.: 589-9044

## CHEZ L'AVOCAT



JEAN-CLAUDE DUFOUR

### Réparations d'appareils domestiques

Lorsque vous désirez faire réparer certains appareils domestiques, la Loi de la protection du consommateur, prévoit des dispositions spéciales qui s'appliquent aux appareils ménagers suivants, soit cuisinière, réfrigérateur, congélateur, lave-vaisselle, sècheuse ou un téléviseur. Naturellement, ces réparations devront être effectuées par un commerçant et contre rémunération.

Avant d'effectuer une réparation, le commerçant doit fournir une évaluation écrite au consommateur. Cette évaluation habituellement est gratuite. Le commerçant ne peut se libérer de l'obligation de fournir une évaluation sans une renonciation écrite en entier par le consommateur et signer par ce dernier. De plus, un commerçant ne peut exiger de frais pour faire une évaluation à moins d'en avoir fait connaître le montant au consommateur avant de faire l'évaluation.

L'évaluation doit être suffisamment précise et claire pour que le consommateur comprenne exactement, avant de faire effectuer la réparation, la nature du travail et son coût.

L'évaluation doit indiquer certaines choses, à savoir, le nom et l'adresse du consommateur et ceux du commerçant, la description de l'appareil domestique, la nature et le prix total de la réparation à effectuer, la date et la durée de la validité de l'évaluation.

Après réparation, le commerçant doit remettre au consommateur une facture conforme à l'évaluation, comprenant le nom et l'adresse du consommateur et ceux du commerçant, la description de l'appareil domestique, la réparation effectuée, la pièce posée et son prix, le nombre d'heures de main-d'oeuvre facturée, le tarif horaire et le coût total de la main-d'oeuvre.

De plus, doit y être inscrit les droits exigibles en vertu d'une loi fédérale ou provinciale (taxe), le total des sommes que le consommateur doit déboursier pour cette réparation et les caractéristiques de la garantie.

La loi de la protection du consommateur prévoit une garantie d'au moins trois mois, ce qui comprend les pièces et la main-d'oeuvre. Elle prend effet au moment de la livraison de l'appareil.

Le commerçant ne peut effectuer une réparation non prévue sur l'évaluation acceptée par le consommateur, avant d'avoir

obtenu au préalable, l'autorisation expresse de ce dernier.

La loi de la protection du consommateur ne s'applique pas à une réparation dont le prix total (déplacement, pièces, main-d'oeuvre) est égal ou inférieur à 50 \$.

Avocats de Baie-Comeau, nous sommes là pour vous servir.

Dufour, Tremblay  
& associés

Participants à l'Aide juridique

**JEAN-CLAUDE DUFOUR**

106, boul. Lasalle  
Baie-Comeau, (Québec)

G4Z 1R6  
Tél.: 296-4142

# Un programme des plus complets

**Baie-Comeau - Une traversée qui promet encore plus d'action et de suspense, voilà ce qui attend les amateurs de Baie-Comeau samedi et dimanche. La septième édition de la célèbre traversée Travski offrira un programme des plus chargés.**

La réputation de la manifestation n'est plus à faire. Au fil des ans, la population de Baie-Comeau a pu découvrir le courage et la détermination des athlètes participants. Leur mission n'est pas facile. Tout le monde le sait. C'est pour cette raison que les skieurs ont besoin d'encouragement.

La traversée de Baie-Comeau représente le plus long parcours du circuit québécois. Avec l'intensité de la mer, la hauteur des vagues (qui peuvent parfois atteindre les 8 ou 9 pieds), Travski constitue un défi de taille pour tout skieur.

Paul Blanchard, Jacques Coco Chouinard, Marcel Imbeault ont confirmé leur présence. Parmi les visiteurs de l'extérieur, on remarque la venue de Bruno Ducharme, meneur au circuit provincial. Des coureurs tels Denis Martin, Richer Robinson, Mario Reginbald, Maryse Leclerc et Alain Ducharme seront également sur les rangs.

## Circuit fermé

La programmation du week-end présentera un horaire des plus complets. Les dirigeants locaux ont mis sur pied une toute nouvelle activité accessible à tous. Pas juste les experts pourront participer, les skieurs amateurs pourront contribuer à leur façon.

L'introduction d'un parcours du circuit fermé aura pour but d'ajouter plus de piquant et d'attrait à l'événement. Un trajet de deux kilomètres sera aménagé au devant du quai local. Les spectateurs pourront observer de près les prouesses des skieurs dans ce nouveau genre d'épreuve.

Les marathoniens qui effectueront la traversée pourront également s'enrichir de plus de points au classement général. Le circuit fermé offre un spectacle encore plus excitant. Les participants de la section ouverte devront effectuer 50 tours de piste pour mériter la victoire.

Des compétitions du genre seront présentées lors des deux journées de la fin de semaine. De plus, les organisateurs visent à attirer l'intérêt de tout skieur intéressé.

C'est ainsi que la course du circuit fermé s'adressera autant aux plus jeunes qu'aux plus grands. Tous les participants qui se présenteront avec un bateau auront la chance de s'illustrer.

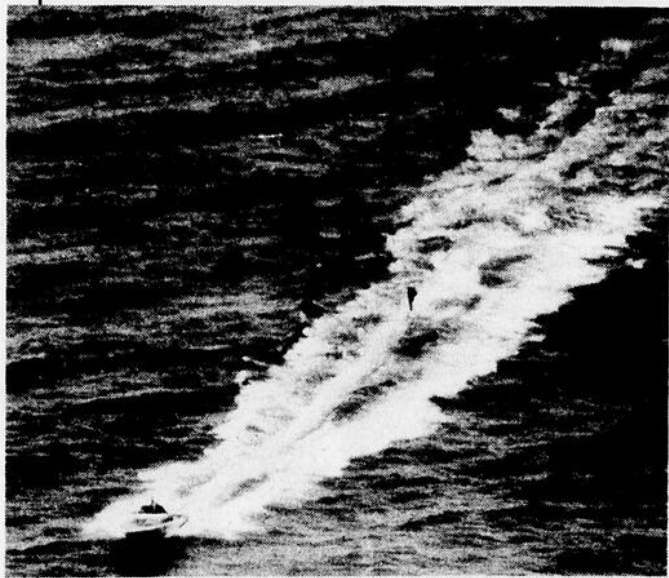
Pour les jeunes d'âge juvénile et junior, le parcours en sera un de trois et de six tours de piste. Une section populaire sera également à l'enjeu. Les athlètes auront à effectuer 10 tours du trajet. Les hommes autant que les femmes sont invités à tenter le coup.

Donc, une traversée Travski qui promet d'être chargée. Avec les nouveautés qui s'ajoutent, les amateurs pourront observer un spectacle de qualité. Et avec le prestige et l'enjeu d'une telle manifestation, quoi de mieux pour clôturer, avec succès, une autre édition de ce festival populaire.



**Il sera intéressant de suivre de près la performance de Jacques Coco Chouinard, qui avait pris le deuxième**

**rang l'an dernier.**



**L'an dernier, les conditions atmosphériques avaient rendu le parcours difficile. La pluie, le vent, le brouillard n'avaient guère avantage les participants qui souhaitent sûrement skier sur des eaux moins agitées cette année.**

La traversée du fleuve Saint-Laurent fait partie des tranches du circuit provincial de ski nautique de marathon. Baie-Comeau sera la troisième course de la saison. Elle représente certes l'épreuve la plus difficile parmi les six rencontres au programme.

Après des moments incertains face à l'avenir de cette manifestation grandiose, les représentants de la fédération québécoise se sont entendus sur un point. La traversée Travski est comprise dans la programmation du circuit provincial. Elle est obligatoire à tous les skieurs afin de pouvoir conquérir le championnat.

Cette décision ne peut que réjouir les organisateurs de l'événement. Elle amènera encore plus de compétiteurs élités sur la ligne de départ. Le calibre de la compétition sera élevé. Les meilleurs skieurs marathoniens du Québec seront sur place. En compagnie de la représentation locale, une belle lutte est à prévoir.

Qui succèdera à Yves Cormier? Le record du parcours (établi par Pierre Plouffe avec 1:57.37) sera-t-il battu cette saison? Les conditions atmosphériques seront-elles meilleures cette année? Plusieurs questions qui trouveront réponse en fin de semaine.

Réparti sur une distance totale de 118 kilomètres, la tra-



**Au total, ils devraient être une quinzaine de skieurs à effectuer cette fameuse traversée. Le calibre de la compétition sera élevé.**

*La Vallée des Roseaux*  
**Un endroit...  
 Une aide...  
 Des personnes...**

Offrant un support nouveau  
 aux malades atteints de  
 cancer et à leurs proches  
 Pour ce qui est humainement  
 possible...

**À découper**

En faisant  
 un don de \_\_\_\_\_ \$

(Des reçus d'impôt seront émis pour  
 les dons de 10 \$ et plus)

**NOM:** \_\_\_\_\_

**ADRESSE:** \_\_\_\_\_

**Adresser à:**

*La Vallée des Roseaux*  
 C.P. 2162  
 Baie-Comeau (Québec)  
 G5C 2S9  
 Tél. (418) 589-7705



*Société  
 nationale  
 des  
 Québécois  
 de la Côte-Nord*

**OFFRE**

un service d'entraide  
**assurance-vie**

payable le jour-même du décès.  
 Maximum: 5 000 \$

**Je désire recevoir  
 des renseignements**

**Nom:** \_\_\_\_\_

**Adresse:** \_\_\_\_\_

**Tél.:** \_\_\_\_\_

**Postez à:**  
**SNQ Côte-Nord Inc.**  
**C.P. 215, Baie-Comeau**  
**Mingan**

**VIVRE**  
**LE MAGAZINE DE  
 LA SANTÉ PHYSIQUE  
 ET MENTALE**

**VIVRE**  
 REINE MALO  
 "À 35 ans,  
 j'ai appris à  
 mieux vivre"

LE CANCER  
 DES  
 OVAIRES  
 VIVRE  
 CENT ANS  
 ET PLUS ?  
 A GAGNER  
 25 COLLECTIONS  
 page 53

**EN VENTE PARTOUT**

*Biographies*

1988

Les Éditions Nordiques  
 préparent actuellement  
 l'édition 1988 du Recueil  
 de biographies.

Distribué de Tadoussac à Blanc Sablon, ce  
 recueil sera d'une grande utilité pour toute  
 la collectivité nord-côtière.

Les professionnels et hommes d'affaires  
 intéressés à faire partie de ce recueil  
 doivent communiquer à nos bureaux et  
 notre représentant se fera un plaisir de les  
 rencontrer.

**Les Éditions Nordiques**

UNE DIVISION DE **Hebeor inc.**

Département des projets spéciaux

896, rue de Puyjalon,  
 Baie-Comeau  
**589-5900**

365, boul. Laure,  
 Sept-Iles  
**962-9441**

*d'aujourd'hui*  
**Filles**

le seul magazine  
 de la jeune fille  
 moderne

DEVIENS  
**Mademoiselle 1988**  
 FILLES D'AUJOURD'HUI

PLUS  
 DE **15 000,00\$ EN PRIX À GAGNER**

LE SUPER CONCOURS  
**Mademoiselle 1988**  
 FILLES D'AUJOURD'HUI

**Filles**  
 Macha  
 Grenon  
 LA STAR  
 DU MOIS

**Tous les  
 détails  
 dans ta  
 revue  
 préférée**

EMILIO  
 ESTEVEZ  
 LA MODE EN  
 IMPRIME  
 PISCINE ET  
 BOUFFE  
 quel a

COMMÉRAGES:  
 propos innocents  
 ou malicieux?  
 COMMENT  
 SURVIVRE  
 AUX VACANCES EN FAMILLE

**EN VENTE  
 DANS  
 TOUS LES  
 KIOSQUES**

300 FDA JUIN A

## Non! les drogues «douces», ça n'existe pas

Pour l'intelligence, c'est très risqué.

Le cannabis a des effets extrêmement néfastes sur l'organisme. En outre, il entrave la croissance et le développement des fonctions cérébrales. Un adolescent qui en use régulièrement altère à terme sa santé de façon durable, et oblitère sérieusement son avenir. Les premières cigarettes de cannabis ont un effet euphorisant, relaxant. Elles donnent de soi-même une image idéalisée. Sensation agréable qu'il est tentant de connaître à nouveau. Important est le risque de transformer une expérience ponctuelle en toxicomanie. Sur cent jeunes de 13 à 18 ans ayant fumé une fois, dix-huit se mettent à fumer quotidiennement. Le rapport n'est que de 6 sur 100 en ce qui concerne l'alcool. C'est à dire que le potentiel d'abus du cannabis est trois fois supérieur à celui de l'alcool. Et, dans les pays où l'usage du cannabis est légalisé ou socialement accepté, son potentiel d'abus atteint sept fois celui de l'alcool: tel est le cas à la Jamaïque. Une consommation

régulière de cannabis induit bientôt deux fléaux. d'intensité variable selon les individus. La tolérance: il faut de plus en plus de produit pour retrouver la sensation initiale de plaisir (jusqu'à cent fois plus). Et la dépendance: le désir de drogue se fait obligatoire, irrésistible. «Il balait ou atténue les autres desirs». Voici un adolescent de 18 ans qui fume, chaque jour, plusieurs cigarettes de cannabis. Drogue douce? La liste des détériorations physiques et mentales auxquelles il s'expose est impressionnante.

### Altération de la fonction respiratoire

Sa capacité de diffusion pulmonaire de monoxyde de carbone devient de 30% inférieure à la normale (chiffre bien supérieur à la diminution consécutive au tabac). L'asthme le guette et aussi l'emphyseme, une maladie du vieillard qui atteint aujourd'hui de très jeunes gens. En une seule année, s'il fume cinq à dix joints par jour, il peut contracter autant de sinusites, bronchites et rhinopharyngites que n'en contacterait en vingt ans

le fumeur quotidien de vingt à quarante cigarettes de tabac. Ses risques de développer un cancer du poumon sont dix fois supérieurs à ceux d'un fumeur de tabac.

### Altération de la fonction cérébrale et troubles du comportement

Son électroencéphalogramme révèle des anomalies associées. On pense-t-on (d'après des expériences réalisées sur le singe) à une altération de l'ultra-structure du cerveau. «L'équilibre miraculeux entre le cerveau limbique - centre du plaisir, et le néo-cortex - centre de la volonté, s'est détérioré». Son sommeil est perturbé: ou il som-

noie en permanence ou il ne dort plus. Sa parole ralentit. Il a du mal à se concentrer, perd la mémoire. Ses facultés d'apprentissage s'éteignent.

Ces altérations ne sont pas forcément réversibles. On a souvent remarqué que des adolescents brillants ne retrouvaient jamais leur degré antérieur d'intelligence après une longue période d'intoxication.

Sur le plan du comportement, notre jeune toxico fait preuve d'apathie, de passivité. Il perd son énergie, ses performances physiques dimi-

nuent. Il se désintéresse de la réalité, se replie sur lui-même. Sans qu'il en ait conscience, sa vigilance est engourdie. Il risque toutes sortes d'accidents.

Gabriel Nahas insiste:

- Surtout qu'il ne prenne pas la voiture! il avait fumé du haschisch, le conducteur du rapide Washington-New York qui a heurté une locomotive le mois dernier. Il avait brûlé deux feux rouges et un signal d'alarme. Résultat: 12 morts, 60 blessés. Une expérience américaine a confirmé en 1985 l'incidence du cannabis sur la vigilance: on fit fumer à dix pilotes s'entraînant sur simulateur de vol, une cigarette de marijuana. Vingt-quatre heures après, alors qu'ils se déclaraient en pleine possession de

leurs moyens, ils commettaient encore de graves erreurs d'atterrissage.

Ce que fume notre jeune intoxiqué est à base de résine, comme le haschisch ou l'huile? Voilà peut-être les hallucinations, l'altération des perceptions sensorielles, la perte de la notion du temps, la distorsion de la perception du moi. S'il force la dose et boit en plus de l'alcool, il peut devenir la proie de crises d'excitation, de violence, et d'amnésie. L'alcool et le cannabis se potentialisent et multiplient leurs effets respectifs.

De nombreuses observations (dont celles du Pr Baruk) ont démontré que le cannabis peut induire une forme pathologique de la pensée proche de la paranoïa... conduire en

somme à l'aliénation mentale! Les psychiatres des pays traditionnellement consommateurs de chanvre le savent bien: le directeur d'un hôpital psychiatrique marocain lait, en 1971, 40% des cas graves à l'usage du kit. Huit cas de psychoses «cannabiniques» de type schizophrénique ont d'ailleurs été récemment rapportés en France chez les sujets qui fumaient trois cigarettes par jour depuis sept ans. «Le cerveau est la grande victime du chanvre...» Ce message est clair et net. Ce sont de grands médecins qui l'ont analysé. C'est donc un diagnostic qui mérite de le prendre avec sérieux. Il y va de la dignité de la personne humaine dans ce qu'elle a de plus précieux: son intelligence.

Raymond Duval

## Bronzage Sherlayn

### Séances de bronzage

1 séance de 30 minutes ..... 3,50 \$  
10 séances de 30 minutes chacune . 30,00 \$  
20 séances de 30 minutes chacune . 50,00 \$  
(facial inclus)

2131, rue Galleran,  
589-4631



L'Ordre Rose + Croix  
**AMORC**  
Perpétuant les Enseignements  
**ROSE CROIX**  
du passé vous invite...

à vous joindre à lui dans l'étude des lois naturelles et des mystères de la vie dans toutes les branches de la connaissance et du progrès humain...  
Si votre aspiration est sincère, l'Ordre de la Rose + Croix A.M.O.R.C. vous conduira vers les hauts lieux où souffle l'esprit et vous montrera le chemin.

Loge Manicouagan  
C.P. 2246  
Baie-Comeau  
G5C 2S9  
Tél: 589-7359  
296-4028

Ordre de la Rose + Croix A.M.O.R.C.

Je désire recevoir la brochure gratuite

Nom: \_\_\_\_\_  
Adresse: \_\_\_\_\_

Tolérance  
Compréhension  
Fraternité

destination **MANICOUAGAN**

Concours

Questions du jeudi 30 juillet 1987:

- 1- Nommer le nom d'un type de baleines rencontrées dans la région Manicouagan: **Votre réponse** \_\_\_\_\_
- 2- Peut-on voir des baleines de la terre ferme du cap de Bon Désir?  
Vrai  Faux

Nom: \_\_\_\_\_  
Adresse: \_\_\_\_\_

Découpez et envoyez ce coupon de participation avant le 6 août à: **Concours destination MANICOUAGAN, C.P. 2366, Baie-Comeau, G5C 2T1**

## Erratum

Une erreur s'est glissée dans le cahier Moto-Cross et cahier spécial du cinquantième.

Vous auriez dû lire:

### Restaurant Le Nordic

274, place LaSalle

Baie-Comeau, 296-2205

Service de livraison  
du mercredi au dimanche  
de 16 heures à 1 heure

Nous nous excusons auprès de nos lecteurs.

La direction



**Vous songez à vous construire une nouvelle maison?**

Renseignez-vous au sujet de notre politique d'achat

**DIRECTEMENT DE L'USINE...**



Une compagnie oeuvrant dans le domaine des maisons pré-fabriquées depuis nombre d'années.

**Contactez-nous, vous verrez...**

3590, rue de l'Énergie, Jonquière G7X 7W8  
Tél.: (418) 547-9301  
Zénith 055-350

**DES  
HEURES  
D'ACCUEIL  
PRATIQUES  
POUR  
BIEN  
VOUS  
SERVIR**

À COMPTER DU 5 AOÛT :

le lundi et mardi;  
de 10h à 15h,

le mercredi;  
de 10h à 17h,

le jeudi et vendredi;  
de 10h à 18h.

**BANQUE  
NATIONALE**

1, Place LaSalle  
Baie-Comeau (Québec)

**Jeudi, 27 août:**

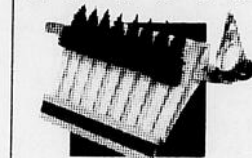
08 h 45 mise en marche  
09 h 00 entretien  
10 h 00 détente  
10 h 30 partage en équipes  
12 h 00 repas partagé  
13 h 45 mise en route  
14 h 00 entretien  
15 h 00 détente  
15 h 30 partage en équipes  
16 h 30 détente  
17 h 00 souper  
19 h 00 célébration.

**Vendredi, 28 août:**

Tout comme la veille, sauf:  
14 h 00 célébration pénitentielle

Après la célébration eucharistique: **Adoration nocturne.**

**DANGER**



**BOMBE  
A RETARDEMENT**

C'est une bombe  
à retardement.  
Ne l'amorcez  
pas!

VOITRE SOCIÉTÉ RÉGIONALE  
DE CONSERVATION

**FOI ET PARTAGE  
RETRAITE POPULAIRE  
POUR TOUS**

du 27 au 30 août 1987  
(du jeudi matin au dimanche p.m.)

Église Saint-Sacrement  
2260, Boul. Laflèche  
Baie-Comeau

**Samedi, 29 août:**

Tout comme jeudi, sauf:  
19 h 15 célébration eucharistique, présidée par **Mgr Roger Ebacher**  
20 h 15 **Fête de la vie.**

**Dimanche, 30 août:**

Matin comme les autres jours, jusqu'à:  
11 h 00 célébration eucharistique  
12 h 00 repas partagé  
partage-bilan-mission

**Informations:** Fernande: 589-3159  
Claire: 589-2341  
Gilberte: 589-7587

**Secrétariat:** Foi et Partage  
37, av. Marquette  
Baie-Comeau QC  
G4Z 1K4

**Beau temps  
pour la  
Miller  
High Life.**

**BOB-BOUTEILLE OUVRE-BOUTEILLE**



Ville de  
Baie-Comeau

**Avis public**

À toutes les personnes  
et organismes intéressés  
**Assemblée publique de consultation**

Avis public est donné que le Conseil de ville de Baie-Comeau a adopté par résolution lors de sa séance régulière du 6 juillet 1987, un projet de règlement modifiant le règlement 85-57 concernant l'administration des règlements de zonage, de lotissement et de construction dans la municipalité de Baie-Comeau.

Ce projet de règlement est soumis à la consultation publique quant à son objet et aux conséquences de son adoption.

Cette consultation se fait au moyen d'une assemblée publique tenue par le conseil et présidée par le Maire le lundi 17 août 1987, à 19 h 30, au 1 000, rue Mingan, en la salle des délibérations du Conseil.

Le projet de règlement a d'abord pour objet de modifier, de remplacer ou d'abroger, selon le cas, les définitions suivantes: aire d'une enseigne, étage, habitation bi-familiale, mur de soutènement, solarium et terrasse.

En précisant à l'article 3.3.9 la procédure applicable pour l'émission d'un permis de construction. En modifiant l'article 3.4.4. en ce que la municipalité n'émettra plus de reçu des documents déposés au soutien d'une demande de permis pour une enseigne.

En modifiant l'article 3.8.5 afin de fixer à 200 \$ les frais exigibles au soutien d'une demande de dérogation mineure.

Au cours de l'assemblée susdite le Maire expliquera le projet de règlement et les conséquences de son adoption et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

Le projet de règlement est disponible pour consultation au bureau du greffier au 19, avenue Marquette, Baie-Comeau.

Donné à Baie-Comeau, ce 28e jour de juillet 1987.

**Sylvain Ouellet, avocat**

19, avenue Marquette  
Baie-Comeau, (Québec) - G4Z 1K5



Ville de  
Baie-Comeau

**Avis public**

À toutes les personnes  
et organismes intéressés  
**Assemblée publique de consultation**

Avis public est donné que le Conseil de ville de Baie-Comeau a adopté, par résolution, lors d'une séance régulière tenue le 6 juillet 1987, un projet de règlement modifiant le règlement 85-55 concernant le lotissement dans la municipalité de Baie-Comeau.

Ce projet de règlement est soumis à la consultation publique quant à son objet et aux conséquences de son adoption; cette consultation se fait au moyen d'une assemblée publique tenue par le conseil et présidée par le Maire le lundi, 17 août 1987, à 19 h 30, au 1 000 Mingan, en la salle des délibérations du conseil.

Le règlement projeté a pour objet de modifier la superficie et les dimensions minimales des lots dessevis par le réseau d'aqueduc et d'égout pour les bâtiments du type multifamiliale isolée modifiant ainsi l'article 4.1 du règlement de lotissement.

Il modifie également l'article 4.5.1 relatif aux terrains non conformes aux normes de lotissement en précisant les critères pour la délivrance d'un permis autorisant une opération cadastrale.

De plus, ce projet de règlement propose que la profondeur minimale pour un lot intérieur dans la zone Cc 28 soit fixée à 24 mètres.

Au cours de l'assemblée susdite le Maire expliquera le projet de règlement et les conséquences de son adoption et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

Le projet de règlement est disponible pour consultation au bureau du greffier au 19, avenue Marquette, Baie-Comeau.

Donné à Baie-Comeau, ce 28e jour de juillet 1987.

**Sylvain Ouellet, avocat**

19, avenue Marquette  
Baie-Comeau, (Québec) - G4Z 1K5

# Si la Côte-Nord m'était contée Voyage de Jolliet à la Baie d'Hudson

En 1679, Jolliet part visiter la Baie d'Hudson où les anglais se trouvent déjà depuis quelques années. Dans les extraits du récit de ce voyage, vous verrez sous la plume de Jolliet la grandeur d'âme de ce grand découvreur.

Après avoir fait 343 lieues à causé des détours, quoiqu'il n'y en ait que 160 en ligne droite, et 122 portages, tant grands que petits, nous nous trouvâmes au pied d'un cap de terre glaise, où les apports de la marée nous firent juger que nous étions proche de la baie. Doublant le cap, nous la découvriâmes tout d'un coup et nous eûmes le plaisir, pendant un beau calme, de considérer la mer et le fort des Anglais qui n'était qu'à une lieue de nous.

Le courant nous mena insensiblement devant le fort, où ne voyant personne, nous tirâmes un coup de fusil, afin de faire sortir quelqu'un, ne voulant pas les surprendre et débarquer sans être vus. Incontinent on nous répondit, non du fort, car il n'y avait personne, mais de l'autre bord de la rivière où étaient trois anglais à la chasse. Comme leur bateau était échoué, la marée étant basse, et qu'ils nous prenaient pour des étrangers qui descendaient en traite, ils nous crièrent en traite, ils nous crièrent en sauvage d'aller à eux pour les passer au fort.

La rivière était fort large et nous étions trop éloignés pour être reconnus pour des français, nous allions vers eux, et eux venaient à nous sur les battures. Lorsque le premier, qui devançait les autres d'environ trois cents pas, s'aperçut que nous n'étions pas de leur gens, il n'hésita pas à retourner sur ses pas rejoindre les autres; plus je lui disais de venir et de n'avoir point peur, plus il se pressait.

Les voyant tous trois arrêtés à nous regarder, nous débarquâmes, et leur parlai français. Celui qui l'entendait un peu nous répondit et demanda qui nous étions. Lui ayant crié que j'étais français et que mon nom était Jolliet, il s'en vint à nous. Nous leur fîmes toutes sortes de civilités, qui ne manquèrent pas de leur côté. Le premier s'embarqua avec nous, et les deux autres se mirent dans un canot sauvage que nous avions trouvé six lieues plus haut. Celui qui montait ce canot sauvage redescendait pour savoir les nouvelles que nous n'avions pas voulu lui dire, et nous avait joint pendant le dialogue. Cela lui donna sujet de rire et de se moquer de leur

peu de hardiesse et d'expérience.

Voyant qu'il n'entendait pas le français, je lui parlai latin; il me dit qu'il le savait mieux que notre langue. Pour lors nous n'eûmes pas de peine à nous comprendre les uns les autres. Il me montra la

péninsule où était leur gouverneur, trois ou quatre lieues au large, avec un navire de douze pièces de canons et deux petites barques. Ils nous menèrent au fort et nous reçurent très bien, nous donnant tout ce qu'ils avaient de meilleur à manger de ce qui leur restait. Leur vaisseau n'était pas encore arrivé de Londres, dans lequel on envoie tous les ans ce qui leur est nécessaire pour leur approvisionnement.

Raymond Duval

## NAISSANCES

6 JUILLET  
Hélène Tanguay - Mario Martin - Baie-Comeau - garçon

7 JUILLET  
Pierrette Michaud - Marc Martel - Baie-Comeau - garçon  
Diane Lévesque - Donald Arseneault - Baie-Comeau - fille

10 JUILLET  
Sylvie Livernoche Marneau - Francis Tremblay - Portneuf - fille

13 JUILLET  
Josée Marcell - Alain Paradis - Chute-aux-Outardes - garçon

14 JUILLET  
Barbara Boulirinne - Jude Gauthier - Baie-Comeau - fille



## Ville de Baie-Comeau Avis public

### À toutes les personnes et organismes intéressés

#### Assemblée publique de consultation

Avis public est donné que le conseil de ville de Baie-Comeau a adopté, par résolution, lors d'une séance tenue le 6 juillet 1987, un projet de règlement modifiant le règlement 85-56 concernant la construction dans la municipalité de Baie-Comeau.

Ce projet de règlement est soumis à la consultation publique quant à son objet et aux conséquences de son adoption.

Cette consultation se fait au moyen d'une assemblée publique tenue par le conseil et présidée par le maire, le lundi 17 août 1987, à 19 h 30, au 1 000, rue Mingan en la salle des délibérations du conseil.

Le règlement projeté a pour objet de modifier l'article 3.4.3 du règlement de construction afin d'y lire «aluminium anodisé».

Le projet de règlement remplace l'article 3.4.4 relatif aux murs de soutènement en y prescrivant les matériaux permis pour la construction pour un tel mur.

En modifiant l'article 3.5 du règlement de construction pour étendre aux bâtiments commerciaux les normes relatives à l'apparence architecturale et en y supprimant les mots «de réservoir» au 2e alinéa.

En modifiant l'article 3.6 relatif aux fenêtres dans les fondations donnant sur la cour avant et en remplaçant le 2e alinéa de l'article 4.3 en y prescrivant les normes relatives aux escaliers extérieurs.

En ajoutant un chapitre 7 relatif aux dispositions spécifiques à certaines zones et plus particulièrement à la zone Ma 5 (centre-ville Mingan) en précisant les matériaux autorisés pour la construction ou la rénovation des façades des bâtiments de cette zone.

Au cours de cette assemblée le Maire expliquera le projet de règlement et les conséquences de son adoption et il entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

Le projet de règlement est disponible pour consultation au bureau du greffier au 19, avenue Marquette, Baie-Comeau.

Donné à Baie-Comeau, ce 28e jour de juillet 1987.

Sylvain Ouellet, avocat

19, avenue Marquette  
Baie-Comeau, (Québec) - G4Z 1K5

Ville de



Baie-Comeau

## Avis public

### À toutes les personnes et organismes intéressés Assemblée publique de consultation

Avis public est donné que le Conseil de ville de Baie-Comeau, a adopté par résolution, lors de la séance régulière tenue le 6 juillet 1987, un projet de règlement modifiant le règlement 85-54 concernant le zonage dans la municipalité de Baie-Comeau.

Ce projet de règlement est soumis à la consultation publique quant à son objet et aux conséquences de son adoption. Cette consultation se fait au moyen d'une assemblée publique du Conseil tenue le 17 août 1987, à 19 h 30, au 1000, rue Mingan en la salle des délibérations du Conseil.

Le règlement projeté a d'abord pour objet de modifier des aspects normatifs du règlement de zonage, en ajoutant des dispositions spécifiques pour la zone Ma 5 (centre-ville Mingan) relativement à l'affichage, aux enseignes publicitaires, à la superficie et à l'usage des immeubles situés dans cette zone.

En précisant la norme pour la pose d'une enseigne pour une entreprise commerciale isolée ayant 2 500 mètres et moins de superficie.

En précisant la distance du panneau réclame par rapport à un bâtiment modifiant ainsi l'article 5.9.5.4 du règlement 85-54.

En précisant l'article 6.1.4 relatif à la division d'une résidence unifamiliale isolée ou jumelée.

En remplaçant l'article 6.1.9 relatif aux murs de soutènement.

En ajoutant un paragraphe à l'article 6.2.6 relatif aux dimensions des cases de stationnement et des allées de circulation.

En remplaçant les paragraphes f et h de l'article 6.5.4 relatifs aux usages autorisés pour les marges de recul avant ou près d'une borne-fontaine.

En modifiant l'article 6.6.6 concernant les soffites et les avant-toits donnant sur les marges et cours latérales et en permettant à certaines conditions les solariums dans les marges et cours latérales ainsi que pour le remplacement du paragraphe j dudit article relatif à l'aménagement d'une piscine.

En modifiant l'article 6.7.4 relatif à certains usages autorisés dans les cours arrière pour y permettre les terrasses et solariums en supprimant les dimensions indiquées pour une remise dans une zone Rm et en remplaçant le paragraphe j de cet article concernant le clôturage des piscines.

En ajoutant certaines précisions à l'article 6.10.2 relatif à l'aménagement paysager.

En modifiant l'article 7.4.3 de la caractéristique dans le groupe Commerce 3 permettant l'entreposage extérieur à certaines conditions.

En modifiant l'article 7.4.4 pour préciser que l'usage d'une station de service peut être rattaché à l'usage principal d'un Centre commercial.

En modifiant l'article 8.1.3.2 relatif aux marges latérales minimales pour les résidences de type unifamiliale jumelée.

En modifiant l'article 8.2.2.2 pour y lire «bâtiments» au lieu de «logement» à la dernière ligne.

En remplaçant le tableau relatif aux marges latérales minimales de l'article 8.2.3.2 et 8.3.3.2, et ce, pour divers types d'habitation.

En remplaçant les articles 8.7.3, 8.8.3 et 8.9.3 afin d'obliger un plan d'aménagement intégré pour la construction dans les zones Rax, Rbx et Rcx.

En modifiant l'article 8.13.3.1 afin de référer à l'article 6.5 au lieu de 6.6.

En remplaçant l'article 8.13.3.2 relatif aux marges latérales lors d'implantation de construction dans les zones de classe Cc et en ajoutant l'article 8.13.3.3 concernant la profondeur minimale exigée dans une cour arrière.

En modifiant l'article 8.17.2 concernant l'extension des cours latérales et arrière des résidences implantées dans un lot contigu à une zone de classe Pc sauf si une telle zone est bordée par un cours d'eau.

En remplaçant l'article 8.17.3 concernant les dispositions concernant les extensions dans les zones de classe Pc en prohibant les constructions et la coupe des arbres lorsque la pente du terrain est supérieure à 15%.

En ajoutant à l'article 8.20.5 concernant les bâtiments, les constructions et les usages accessoires applicables aux zones de classe Ib.

L'article 8.25.2 est précisé quant aux réservoirs hors terre.

En ajoutant des dispositions spécifiques aux zones Cc 60, Pa 22, Ra 135, Ra74, Rb102, Rb103 et Rb 104, Rc 202 Ma 5 en l'occurrence, relativement aux usages autorisés, à l'emploi des matériaux pour le revêtement extérieur, aux clôtures/aux marges de recul.

Le règlement 85-54 est également modifié par la suppression des pages 70 et 71 et par le remplacement de la grille des spécifications du chapitre 12.

De plus, le projet de règlement soumis à la consultation vise la modification d'usages autorisés et/ou des limites des zones suivantes:

Identification de la zone circonscrite entre les zones Ra 44, Ra 48, Rb 1 et Pc 29, comme faisant partie de la zone Ra43 au sud-ouest de la rue Jean-Raymond.

En créant la zone Ma 7 à partir de la zone Ma 5 à la jonction des rues Comtois et Bons Désirs au nord de la rue Bossé.

En agrandissant la zone Pb 11 à même une partie de la zone Ra 144 au sud de la rue Carleton.

En créant la zone Rc 202 à même une partie des zones Xb 1 et Xa1 dans la partie nord-ouest à l'extrémité de la rue Amyot.

En agrandissant la zone Cc 25 à même une partie de la zone Rc 18 au sud de la rue Parfondeval à proximité de la rue Anticosti.

En créant la zone Ra 201 et en agrandissant la zone Cc 36 à même la zone Rx 2 au sud du boulevard Lafèche et à l'extrémité ouest de la rue Brezel.

En agrandissant la zone Cc 38 à même une partie de la zone Ra 85 côté sud du boulevard Lafèche à l'extrémité nord du boulevard Hélène.

En créant la zone Cc 60 et en agrandissant la zone Rb 13 à même une partie de la zone Rax 2 au nord du boulevard Lafèche et à l'extrémité sud-ouest de la rue Mingan.

En agrandissant la zone Ra 108 à même la zone Pb 20 au sud-est de la rue Conan.

En agrandissant la zone Rax 2 à même une partie de la zone Xb 2 à l'extrémité nord-ouest de la rue Allard.

En créant la zone Rb 200 à même une partie de la zone Xb1 à l'ouest du boulevard Blanche à proximité de la rue Amyot.

En agrandissant dans la zone Ra 131 à même une partie des zones Pa 29 et Pa 30 du côté sud-est du boulevard Manicouagan.

En agrandissant la zone Cc 10 à même une partie de la zone Pc 19 au sud du boulevard Lasalle à l'extrémité nord-ouest de l'avenue Damase-Potvin.

En créant la zone Rc 201 à même une partie des zones Ra 39 et Pb 7 au nord-ouest du boulevard Schmon et à l'est de l'avenue Samuel Miller.

En créant la zone Rb 201 et Ra 201 à même la zone Rcx 2 au sud du boulevard Schmon dans le prolongement est de l'avenue Samuel Miller.

En agrandissant la zone Pe 18 à même une partie de la zone Na 8 au nord du poste Lafèche soit à l'extrémité nord du Centre industriel du secteur Mingan.

En agrandissant la zone Ra 133 à même une partie de la zone Pa 31 du côté sud et à l'extrémité est de la rue Labrie.

En créant la zone Rb 101 à même une partie de la zone Re 1 au sud de la rue Bossé et à l'est de la rue des Épilobes.

En créant la zone Ra 202 pour le développement Duchesneau au sud-ouest de l'avenue Legardeur.

En agrandissant la zone Rc 13 à même une partie de la zone Rb 13 au sud de la rue Mingan à l'ouest de la rue Nouvel.

En créant la zone Rb 102 à même une partie des zones Rb 105 et Rb 106 à l'ouest du boulevard Blanche au nord de la rue des Pins.

En créant la zone Rb 103 à même une partie des zones Ra 107 et Ra 108 à l'ouest du boulevard Blanche du côté nord de la rue de Puyjalon et du côté sud de la rue des Pins.

En créant la zone Rb 104 à même des zones Ra 109 et Ra 135 à la jonction des boulevards Blanche et Joliet.

En agrandissant la zone Cc 37 à même une partie de la zone Rb 15 du côté Nord du boulevard Lafèche.

En agrandissant la zone Cc 8 à même une partie de la zone Cd 1 côté sud du boulevard LaSalle dans le prolongement sud de l'avenue William Dobe.

En créant les zones Ra 200 et Rb 105 à même une partie des zones Rx 11 et Pc 44 au sud-est du boulevard Schmon.

Au cours de cette assemblée le Maire expliquera le projet de règlement et les conséquences de son adoption et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

Le projet de règlement est disponible pour consultation au bureau du greffier au 19, avenue Marquette.

Donné à Baie-Comeau, ce 28e jour de juillet 1987.

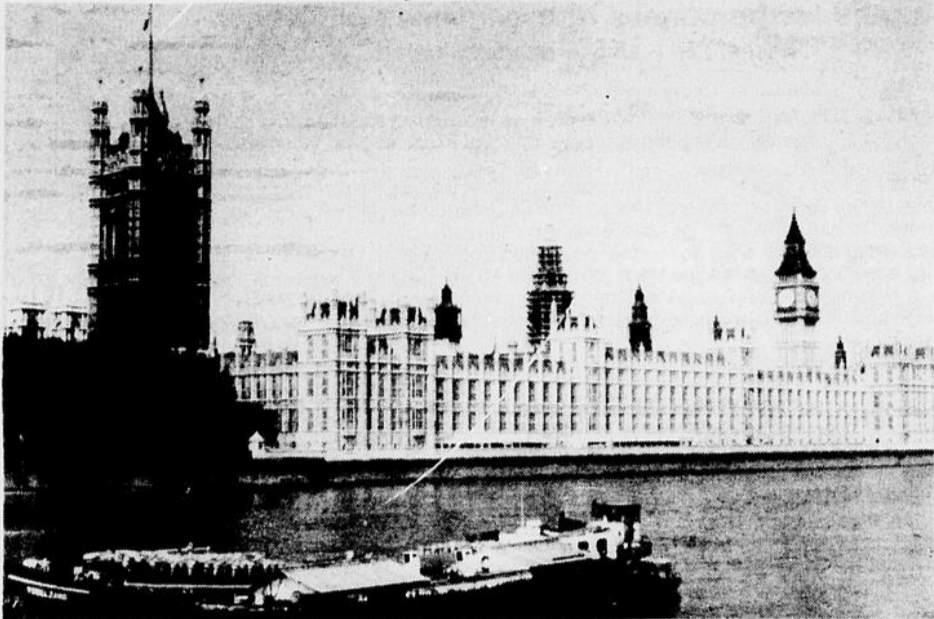
Sylvain Ouellet, avocat

19, avenue Marquette  
Baie-Comeau, (Québec) - G4Z 1K5

# Londres

juillet «87»

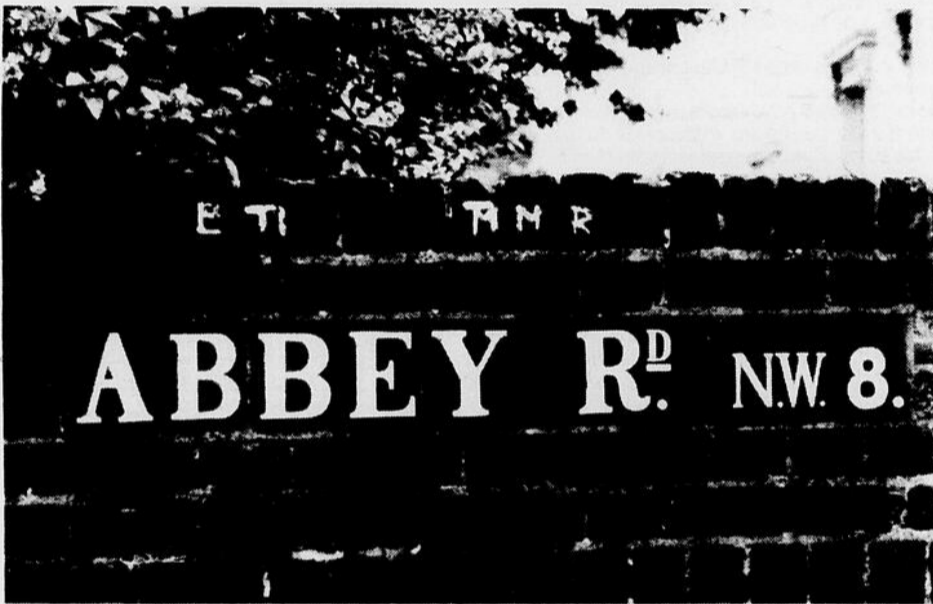
Photos: Daniel TREMBLAY



Le parlement britannique et la Tamise.



«Big Ben» l'horloge la plus célèbre au monde.



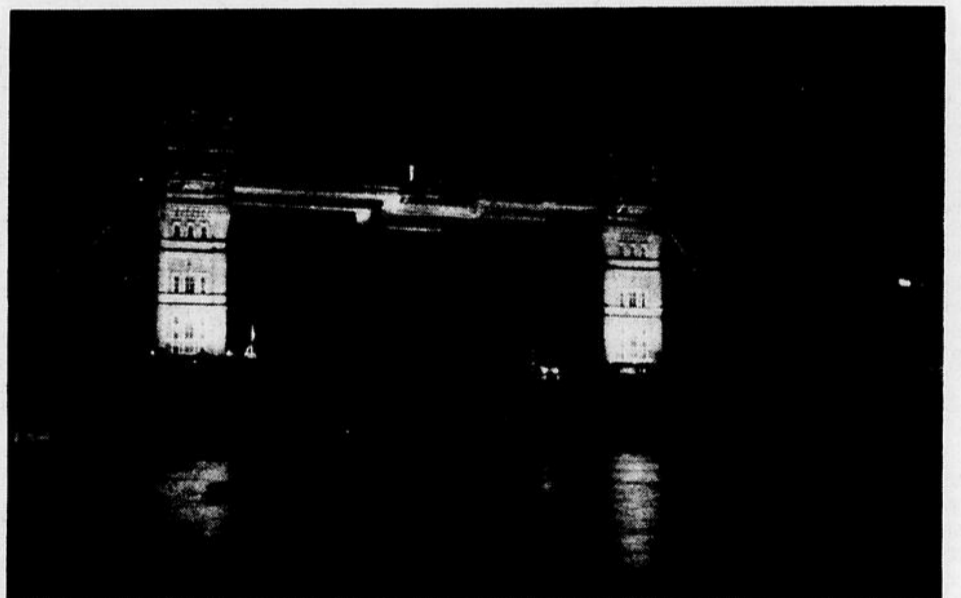
Le mur «Abbey road» comme la pochette du disque des Beatles.



Un policier Londonnien: un «hobby».



Le centre-ville de Londres: «Picadilly circus».



Le «Tower Bridge».

## Agence de Voyages Montmagny

(Région Côte-Nord)

- Service complet • Planification de voyages d'affaires
- Voyages de plaisirs • Nolisement • Groupes

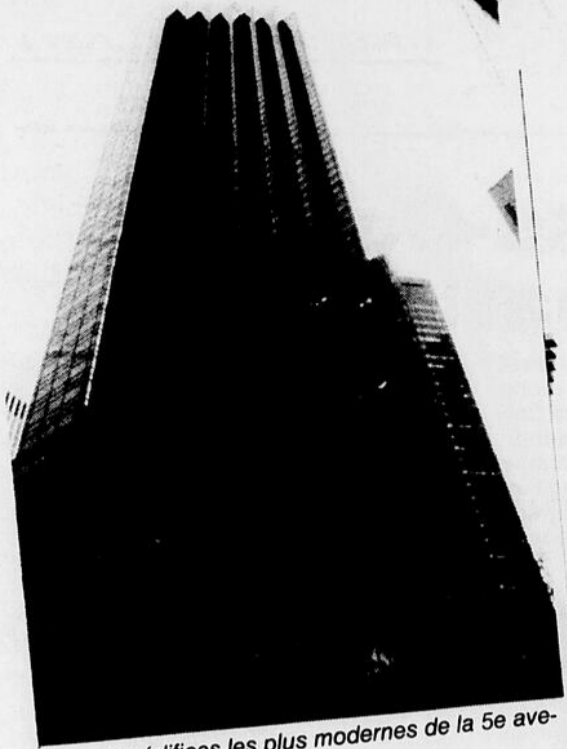
DÉTENTEUR D'UN PERMIS DU QUÉBEC  
767, De Puyalon, Baie-Comeau

Tél.: 589-6630

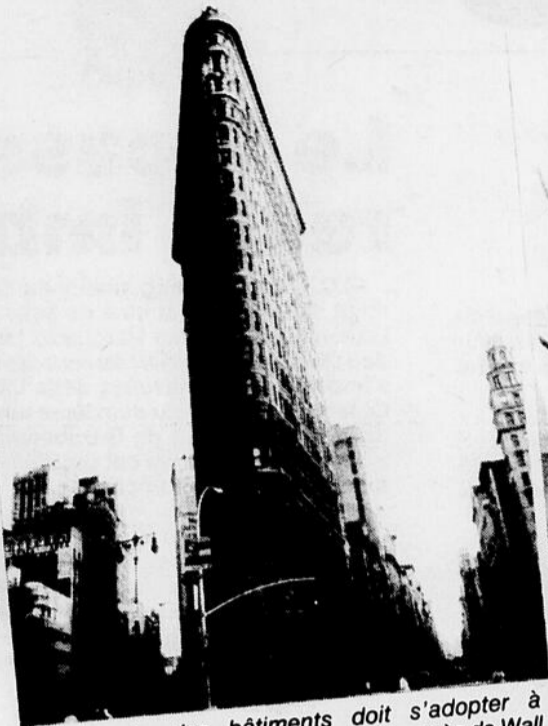
Alain Bourassa, conseiller

# New-York: la folie des grandeurs

par  
Yves  
Tremblay



L'un des édifices les plus modernes de la 5e avenue: l'édifice A.T. & T.



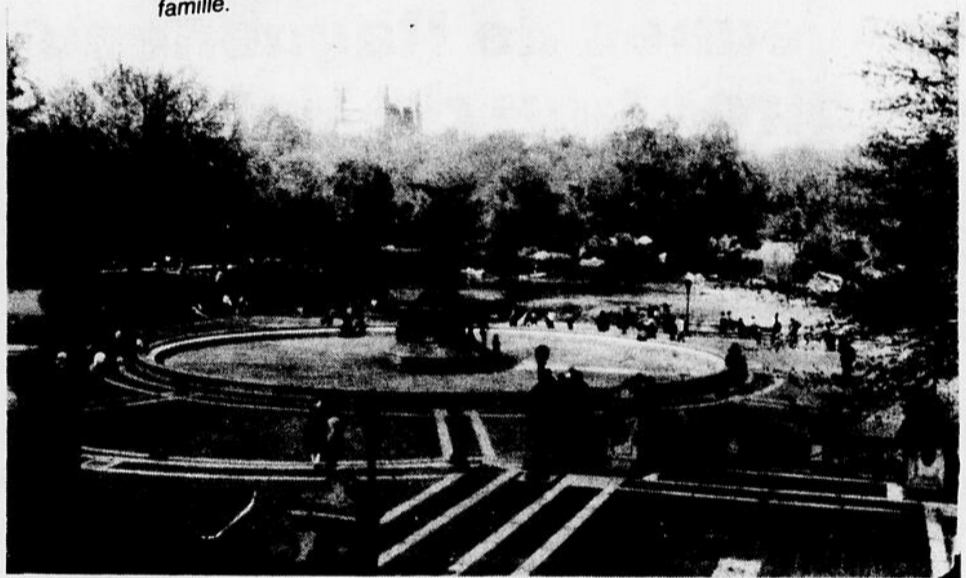
L'architecte des bâtiments doit s'adapter à l'espace disponible, comme cet édifice près de Wall Street.



L'empire de Rockefeller est exprimé par cet atlas devant l'un des 19 édifices que possède cette famille.



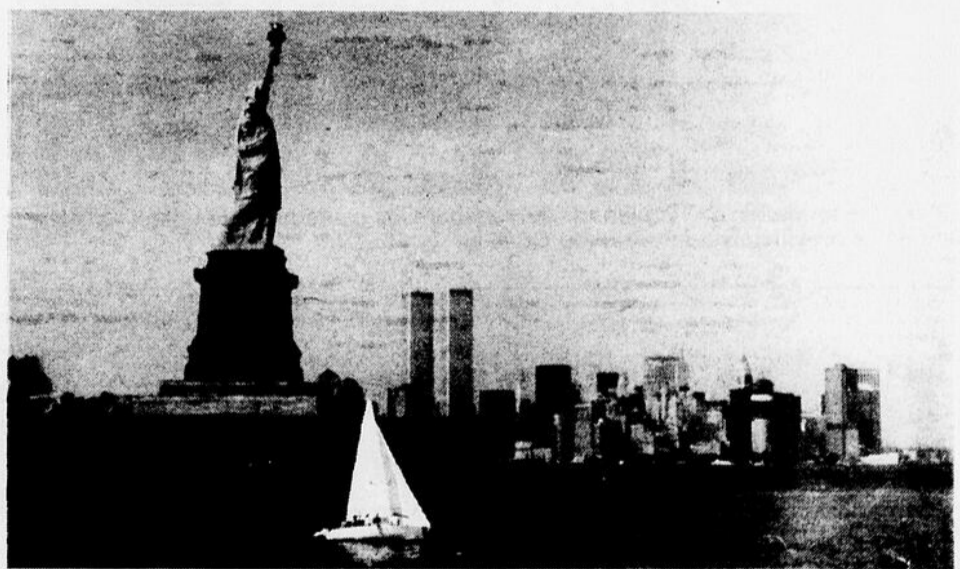
Un espace vert où il est bon de se rafraîchir: Rockefeller Plaza.



Une vue sur Central Park.



Du haut de l'Empire State Building on peut voir les édifices du centre-ville tel celui de Panam, Chrysler et de l'O.N.U.



Au début du siècle, l'«Île de la Liberté» représentait l'espoir pour plusieurs générations d'immigrés. Fraîchement rénovée, la statue de la liberté reçoit des milliers de touristes chaque jour.

Pour plus d'informations sur  
New-York, communiquer avec:

**296-5525**

**AGENCE DE VOYAGES**

MANICOUAGAN

**31, rue Marquette Baie-Comeau**



# SPORTS



SANDRO CELANT

## Yoli et Provichouettes passent en demi-finale

(S.C.) Après la saison régulière, c'est maintenant au tour des séries de éliminatoires au sein de la ligue féminine de balle molle les Sportives O'Keefe-Coke du secteur Mingan. Pour le Yoli de la Légion et les Provichouettes, la campagne n'est pas encore terminée. Elles ont franchi la première épreuve avec succès.

Pour ce qui est des Globetrotters du Vagabond et de la Super Machine, la situation a été moins drôle et le calendrier 1987 s'arrête à cette étape. Les séries quarts-de-finale ont été présentées la semaine dernière sur le terrain C du Centre Desjardins. Elles se sont soldées rapidement.

Les Buds du Podium, championnes en saison régulière, profitent d'un long congé. Pendant ce temps, les quatre autres alignements se faisaient la lutte dans l'espoir d'aller plus loin. Les séries étaient d'une durée deux de trois.

Les deux affrontements ont pris fin après les deux premières parties. Grâce à des triomphes consécutifs de 12-0 et 11-4 sur les Globetrotters, le Yoli de la Légion a obtenu son laissez-passer. Des victoires de 8-6 et 7-5 des Provichouettes sur la Super Machine leur ont permis d'en faire autant. Les gagnantes de cette importante série se mesureront aux protégées de Michel Vaillancourt, pour la grande finale.

## Les jeunes de Ragueneau en direction de Val D'Or

(S.C.) C'est le week-end dernier, sur les terrains du Centre Henri-Desjardins, que se tenaient les finales régionales du baseball mineur. Une formation de Ragueneau s'y est mérité le droit de représenter la Côte-Nord aux finales provinciales des Jeux du Québec, à Val D'Or.

Les représentants de Ragueneau auront la chance d'effectuer une sortie supplémentaire. Ils ont réussi à accéder à la grande finale et n'y sont pas allés inutilement. En grande finale, la troupe a facilement eu le meilleur sur la délégation de Betsiamites par le pointage de 10-1.



C'est une formation de Ragueneau qui défendra les couleurs de la région lors des 23e finales provinciales des Jeux du Québec.

## Le Picasso-Coke reste imbattable

(S.C.) Peu de changements au classement de la ligue féminine de balle molle Laurentide du secteur Marquette. Les Golden Girls du Picasso-Coke ne cessent de s'imposer. Les Amazones de la Librairie Côté sont toujours au deuxième rang tandis que les Sympas de G-Dubeau, grâce à de belles sorties, en ont profité pour se faufiler au troisième échelon.

Des soirées chargées au sein de la ligue Laurentide. Des parties antérieures avaient dû être annulées. C'est pourquoi quelques alignements ont eu à disputer des programmes doubles. Pour les deux équipes concernées, cette tournure des événements s'est révélée très favorable.

Aussitôt que les formations se sentaient en grande forme sur le terrain, elles avaient la chance de poursuivre leur lancée, en disputant une deuxième rencontre immédiatement après. C'est le cas notamment des filles du Picasso-Coke et des Sympas de G-Dubeau.

Les membres de la formation de tête du circuit n'ont pas ralenti leur vive allure. En quatre tentatives, les Golden Girls ont connu le succès à chaque fois.

Le 22 juillet, le Picasso avait deux affrontements à disputer. Leur premier gain, c'est face aux Mouskapeps qu'elles l'ont obtenu. Une victoire de 17-14. Par la suite, ce fut le tour des Sympas de G-Dubeau de goûter à la médecine des meneuses. Un revers de 7-19.

Pour les filles de la boutique locale, ce fut le seul moment triste de la semaine. Elles ont rebondi avec brio. Dimanche, le 26, elles balayaient les honneurs d'un programme double face au Métro-Bionique. Des gains de 6-4 et 18-14.

Le lendemain, elles portaient à trois leur série de victoires en triomphant, 16-2, des Peps du Brasier. Pendant ce temps, le Picasso ajoutait deux autres triomphes à sa fiche. Des scores de 16-4 et 21-6 face au Métro-Bionique, qui a déjà connu des meilleures semaines.

| Classement          | Equipe | Pts |
|---------------------|--------|-----|
| Golden Girls.....   |        | 32  |
| Amazones.....       |        | 18  |
| Sympas.....         |        | 14  |
| Mouskapeps.....     |        | 12  |
| Peps.....           |        | 4   |
| Métro-Bionique..... |        | 4   |

## Ligue Labatt

## Semaine favorable

(S.C.) Les classements continuent de se resserrer au sein de la ligue de balle molle Labatt 50 du secteur Marquette. Certains alignements ne lâchent pas prise et sont déterminés à combattre jusqu'à la toute fin. C'est le cas notamment du Brasier et des Black Lite, respectivement dans les classes récréative et compétitive.

Les représentants du restaurant local ont affiché un jeu parfait lors de la semaine comprise entre le 23 et 28 juillet. En deux sorties, le Brasier s'est montré intraitable. Il a d'abord pris la mesure des Rambos du Reflet par la marque de 14-0. Quelques jours plus tard, il récidivait, face au Pare-Brise Côte-Nord, par le pointage de 8-0. Deux jeux blancs d'affilée.

Pour le Pare-Brise Côte-Nord, ce fut le seul ennui qu'il a connu lors des derniers programmes. Il a complété un dossier de 2-1 en enregistrant des gains de 9-5 sur les Rambos et 6-2 contre le Marquette.

En section compétition, la course au championnat est toujours aussi enlevante. Le Podium, les Black Lite et les Chevaliers ne se lâchent pas d'une semelle. Il en est de même depuis le début de la campagne.

Les Black Lite ont disputé trois rencontres tandis que leurs rivaux ne se manifestaient qu'une seule fois. Les Black Lite ont bien entamé la semaine en disposant difficilement du G-Lebeau par un score de 9-8. Ils devaient toutefois plier l'échine, 10-18 face aux Chevaliers, trois jours plus tard. Les Black Lite rebondissaient dans la bonne voie en coiffant le Podium par un seul point, 9-8, le 28 juillet dernier.

## LA BOURSE



JASMIN MUNGER

### Société en commandite Hyporc Inc.

Pour faire suite à ma chronique de la semaine dernière où je vous ai parlé d'actions accréditives, je vais enchaîner cette semaine avec une autre nouvelle émission d'accréditives, soit la société en commandite HYPORC. Cette société comme celle de la semaine dernière (BOVI 2000) oeuvre dans le domaine de l'agriculture. Elle se livrera à des travaux de recherche scientifique sur l'élevage des porcs de reproduction et sur l'alimentation des porcs de marché. De plus, elle fera l'exploitation d'une entreprise de reproduction de porcs pur-sang et hybrides et d'une entreprise de reproduction et d'engraissement de porcs de marché. À cette fin, la société a l'intention d'acquérir environ 280 sujets pur-sang destinés à la reproduction de porcs pur-sang et hybrides, approximativement 480 sujet hybrides destinés à la reproduction de porcs d'engraissement et quelques 4 700 porcs d'engraissement.

La société en commandite Hyporc a également deux projets de recherche bien précis. Le premier projet vise à mettre en application une nouvelle technique de sevrage des porcelets âgés de 3 à 4 semaines. Cette technique aurait pour effet de favoriser les porcelets les plus faibles à atteindre un meilleur poids au sevrage et aussi de faciliter la période de lactation pour la femelle. Celle-

ci à la suite de la période de lactation, aurait à attendre un délai plus court avant d'être saillie à nouveau. La période improductive de la femelle entre le sevrage et la saillie est actuellement d'une moyenne de 2 semaines. Cette technique non encore utilisée pourrait avoir pour effet de réduire cette période de récupération. Le deuxième projet quant à lui propose l'évaluation d'une nouvelle moule constituée de nouvelles fibres alimentaires. Cette moule aurait pour effet de diminuer les diarrhées attribuables au stress occasionné par le changement d'environnement lorsque les porcs sont transportés des fermes de reproduction aux fermes d'engraissement. Cette moule administrée pendant les 3 premières semaines d'engraissement aurait de plus un impact direct sur la croissance des porcs. En conséquence, la période d'engraissement pourrait être réduite d'une semaine (113 jours au lieu de 120 jours).

Le prix d'une part de la société est de 2 000 \$. Une souscription individuelle minimale de une part, soit 2 000 \$, est exigée de chaque souscripteur et chaque souscription est payable en un seul versement. La responsabilité personnelle de chaque souscripteur se limite au prix de souscription du nombre de parts qu'il détient et au montant de sa quote-part des bénéfices accumulés de la société.

Au point de vue fiscal, un achat de 2 000 \$ de Hyporc fait par

un investisseur ayant un taux d'imposition de 56,6% lui rapporte une économie d'impôt de 2 369 \$. Cette économie passe de 4 738 \$ si l'achat est de 4 000 \$. Pour un investisseur imposé à 50%, un achat de 2 000 \$ lui procure une économie d'impôt de 4 310 \$. Pour l'investisseur dont le taux d'imposition est de 40%, un achat de 2 000 \$ de Hyporc lui économise 1 839 \$ d'impôt tandis qu'un achat de 4 000 \$ lui économise 3 678 \$.



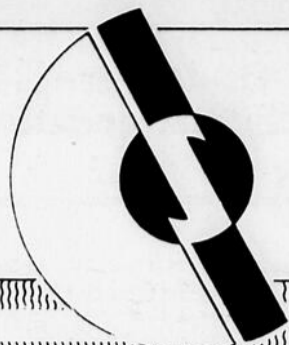
**GEOFFRION LECLERC inc.**  
Courtiers en valeurs mobilières

JASMIN MUNGER  
représentant

JEAN-PIERRE  
DE CHAMPLAIN  
représentant

67, Place LaSalle, bur. 102  
Baie-Comeau, (Québec)  
Q4Z 1K1

TéL.: 296-6099



# Secteur Socio Culturel

Service des loisirs

Ville de  Baie-Comeau

## Vente de tableaux - Symposium de la peinture

|              |                    |             |             |        |
|--------------|--------------------|-------------|-------------|--------|
| Peintre      | Jean-Claude Simard | Chibougamau | 16 x 20     | 350 \$ |
| Peintre      | Pierre Philippe    | Québec      | 16 x 20     | 180 \$ |
| Peintre      | Suzanne Roux       | Montréal    | 4 x 8       | 350 \$ |
| Peintre      | Denis Lebel        | Montréal    | 4 x 8       | 700 \$ |
| Aquarelliste | Marcelle Couture   | Charny      | 14,5 x 10,5 | 180 \$ |

**Pour information: Alain Bourassa**  
**Centre socio-culturel**  
**Tél.: 296-8300**

## Salon des artisans et collectionneurs \*

**Vendredi** 31 juillet Centre récréatif à 20 h  
**Samedi et** 1er août et  
**Dimanche** 2 août

\* **Organisé par le Comité des Fêtes du cinquantenaire**  
de la **Compagnie de papier QNS**

## COURS GRATUITS DE SAXOPHONE

Baie-Comeau \* Des cours de saxophone seront offerts gratuitement par les **Jeunesses Musicales**, du 24 au 28 août à Baie-Comeau.

Les cours intensifs s'adressent aux étudiants possédant déjà un an d'études en saxophone. Le professeur invité sera **Josée Fortin**, du **Conservatoire de musique** de Rimouski. Une telle activité est rendue possible grâce à une généreuse bourse offerte par **Jacques Beaumont**.

Les intéressés doivent s'inscrire avant le 5 août. Pour ce faire, ils peuvent obtenir un formulaire en s'adressant à **Geneviève Simard**, au 296-4714.

## Le théâtre d'été de Baie-Comeau présente

# VARIÉTÉS

# PUDDING

### NOUVELLE SAVEUR

Spectacle de **Daniel Rochette** et **Guy Vaillancourt**

Du 15 juillet au 9 août 1987  
au **Centre socio-culturel** de Baie-Comeau  
43, avenue Mance à 20 h 30  
Entrée: 8 \$



Pour renseignements et réservations  
296-8302

## BOGART

Après avoir hissé un premier 45 tours intitulé **Météorite** sur tous les palmarès, le groupe **Bogart** a récidivé avec **Un homme attend**, encore plus fort que le précédent. Son matériel a du mordant, du style et de l'émotion. Les deux chanteuses et quatre musiciens de **Bogart** s'allient pour démontrer qu'il est possible de marier le nouveau son rock à des textes sensibles, et chantés en français. Bref, du matériel de qualité qu'on doit prendre au sérieux. **Bogart** est certes l'un des plus beaux espoirs de la chanson rock au Québec...

**Le mercredi, 5 août 1987**  
**À 20 h 30**

Centre Henri Desjardins

**Admission: 5 \$**



## Bibliothèque municipale de Baie-Comeau

Suggestion de lecture



**Harpoon/C.W. Nicol**

Les histoires passionnantes du baleinier Jinsuké et du samurai Sadayori, leurs combats, leurs amours, leurs exploits, se déroulent sur la somptueuse toile de fond d'un Japon vivant les tourments de la restauration Meiji, la fin du pouvoir des shoguns, l'intrusion des diables étrangers, les ravages des vents, des vagues et des tremblements de terre. **HARPOON** est une formidable aventure.

**La fin du 7e jour/Frédéric Lepage**

Une nuit d'avril 1979 à Sverdlovsk (URSS), une explosion accidentelle détruit les laboratoires du «Camp Militaire 19». Dans les semaines qui suivent, une maladie mystérieuse se développe. Des centaines de personnes meurent de manière inexplicable.

L'épidémie est dramatique, l'armée prend la situation en main.



ROBERT LAFFONT ROMAN

Marmaille en fête!

## Ronde Estivale

- 4 AOÛT -

↑ SUPER MARCHÉ - JOURNÉE CINÉMA ↓



Films: "Opération beurre de pinottes"  
"Starfighter"

MATÉRIEL: APORTE TON DINER.

RENDEZ-VOUS À 10H00 - AIRE DE JEU, RUE BARRY

POP CORN GRATUIT!!!



TU ES LE BIENVENU MÊME SI TU N'ES PAS INSCRIT! (C'EST GRATUIT)

POUR INFORMATION: ALAIN OUELLET 589-1525

# Petites ANNONCES

## LOGEMENTS À LOUER

Spacieux 5 1/2, situé dans un bi-familial jumelé. 85A Alfred Poiré. 296-5165 ou 296-9386.

Logement 3 1/2, meublé, éclairé, chauffe, câble, laveuse. 296-3097, 296-6877 ou 296-6054.

Logement 4 1/2, chauffé, non meublé, non éclairé. 296-3097, 296-6877 et 296-6054.

Logement 3 1/2, chauffé, meublé, éclairé, quartier St-Georges. 296-7872.

Logement à sous-louer, 5 1/2 pièces, non meublé. 589-6469.

À sous-louer 5 1/2 pièces, situé rue Donald Smith, non chauffé, non éclairé, eau chaude fournie. 460 \$/mois. Libre au début de septembre. 296-8717 après 17 h.

Logement 5 1/2, chauffé, éclairé, eau chaude, sous-sol, rue Babel. Libre 1er septembre. 296-5409 après 17 h.

Grand 3 1/2, non-meublé, non-chauffé, non-éclairé avec balcon, situé sur boul Joliet près de l'hôpital. 589-8683/9893.

Logement 3 1/2, laveuse, sècheuse, meublé, chauffé, éclairé, libre 1er septembre. 296-3668.

Logement 2 1/2, meublé, chauffé, éclairé, eau chaude. Bien situé, marquette. 296-4854.

Logements 1 1/2, 2 1/2, 3 1/2, 5 1/2, meublés, chauffés, éclairés ou non, centre ville Mingan. Libre immédiatement. 296-5631 ou 589-7975.

Grand 5 1/2, rez de chaussée bungalow. 296-3417 jour Robert Lévesque.

3 1/2, chauffé, eau chaude fournie, entrée indépendante, libre 1er août ou 1er septembre. Situé à St-Georges. 589-5089.

2 1/2 rue Comtois, 3 1/2 Bon Desir, 4 1/2 Joliet et Mingan, 5 1/2 Père Eugène. 589-8449 ou 589-5015.

3 1/2 meublé, chauffé, éclairé, laveuse, sècheuse, entrée indépendante, sous-sol de maison. Près de Reynolds. 296-5779.

Logement 5 1/2 chauffé, eau chaude fournie, 1 mois gratuit ou rénovation immeubles Bellevue. 296-5100.

Logement 3 1/2, meublé, chauffé, éclairé, entrée indépendante. 939 Le Doré. 589-5447.

## LOGEMENT À LOUER

3 1/2, meublé, chauffé, éclairé, fraîchement peinturé, laveuse-sècheuse, stationnement, remise, près du boulevard Hélène.

589-7034

## DIVERS

Amoureux du Nord, album de photos avec liste de noms, descriptions, téléphones, hommes, femmes (de toutes tendances). Inscription gratuite aux dames. 6620-5 Cachée, St-Damien, J0K 2E0, (514) 835-3820.

## DIVERS À VENDRE

### À VENDRE

Voilier «Mistral Fun» à l'état neuf, convertible en planche à voile. Prix à discuter.

589-6383 après 18 h

Couchette blanche avec matelas et contour, état de neuf. Le tout tassé à 150 \$. 296-6601 après 18 h.

Piano Lesage à vendre, excellent état. 589-8647.

Causeuse et fauteuil en pin naturel, moderne 150 \$, 4 chaises modernes 40 \$. 589-4927 après 18 h.

Vélo de montagne «Finelli» MTB-18SB, 18 vitesses. Fusil calibre 12 semi-automatique, «Browning», auto-5. 589-6237.

Terrain à vendre 85 x 225, avec service d'aqueduc. Côté du fleuve face de l'école La Marée à Pointe-Label. 589-9496/3259.

### À VENDRE

Terre noire et mousse de tourbe. Livraison immédiatement.

589-3676

## AUTOS À VENDRE

### AUTO À VENDRE

Jeep Cherokee 1975, mécanique A1 (carrosserie bonne état), idéal pour chasse et pêche, prix à discuter.

589-6332 après 17 h

## MAISONS À LOUER

Maison à 2 étages, 2 salles de bain, 3 chambres, 1 sous-sol. Secteur Marquette. 589-9088.

## MOTOS À VENDRE

Honda XL 600, 1986, état neuf, 2 400 \$. 589-9406.

Moto Yamaha Vision 550 cc, 1982, 14 000 km, peinture neuve. Excellente condition. 1 200 \$. 296-2314 jour et 589-8865 le soir demandez Daniel.

Les groupes familiaux

## Nar-Anon

Ce groupe est principalement pour vous qui connaissez ou avez connu le sentiment de découragement concernant les problèmes de dépendance des drogues de quelqu'un qui vous est cher.

589-5704

## Les Éditions Nordiques

UNE DIVISION DE Hebeor inc.

## promo-services

896, RUE DE PUYJALON

589-5900

BAIE-COMEAU

### Directeur général régional:

Paul Brisson

Directeur général:

Claire Brisson

Contrôleur:

Alain Ouellet

Directeur de l'information:

Paul Fortier

Conseillers en publicité:

Yves Proulx

Luc Michaud

Yves Tremblay

Directeur de la photographie:

Jean-Paul Fouquet

### Journaliste:

Sandro Célant

Directeur de la production:

Thérèse M. Hickey

Composition - montage:

Diane Labonté

Ginette Beaulieu

France Paris

Francine Castonguay

Monique Dubé

Lyne Raymond

### Administration:

Diane Archambeault

Denise C. Lagacé

Hélène Lévesque

Mimi Maltais

Michelle Dupont

Distribution:

Gaétan Larouche

Le courrier de deuxième classe, enregistrement no 2298

Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

Le contenu de ce journal ne peut être reproduit sans

l'autorisation expresse et écrite de ce journal.



## CAPSULES

### À LA DÉFENSE DES COBAYES

(SHS) Il faut que les expériences médicales sur des sujets humains soient davantage contrôlées, ont réclamé les participants au quatrième colloque international de bioéthique, tenu à Ottawa en avril dernier. Les délégués d'une dizaine de pays ont recommandé que les personnes qui acceptent de participer à des expériences soient mieux informées des risques qu'elles encourrent et des possibilités de dédommagement en cas d'échec ou de blessure. Ils ont aussi demandé une supervision et un contrôle des centres de recherche sur les embryons ou de fécondation in vitro. Aucun pays n'offre présentement de législation en cette matière.

### UNE TEMPÉRATURE INFERNALE

(SHS) Si les vagues de chaleur de notre climat vous font souffrir, songez un peu à la température qui règne au centre de la terre. Des chercheurs de Californie viennent en effet de révéler que cette température serait de 6780 degrés Celsius, soit 1000 degrés de plus que celle à la surface du soleil. Jusqu'à présent, on estimait cette température à 3700 degrés C, d'après des analyses de la lave qui recouvre le noyau. Mais des chercheurs californiens sont arrivés à une conclusion différente en chauffant du fer sous une pression similaire à celle qui subit le noyau interne du globe, constitué de fer à l'état pur. Malgré cette incroyable chaleur, le noyau interne demeure à l'état solide à cause de la pression énorme qu'il subit.

## «As-tu des problèmes avec les drogues?»



Les narcotiques anonymes peuvent peut-être d'aider.

RENCONTRES GRATUITES:

**MARDI et JEUDI, à 20 h,**  
à l'église St-Nom-de-Marie (sacristie)

## PROFESSIONNEL

### Avocats

### Sabourin, Savard, Nadeau, Francoeur, Larue, Dionne et Associés

Paul Sabourin, LL.L.  
Gaston Savard, C.R.  
Jean Nadeau, LL.L.  
Serge Francoeur, LL.M.  
Michelle Larue, LL.B.  
Michel Dionne, LL.L.

Nous acceptons les mandats d'aide juridique

231, boul. LaSalle,  
Baie-Comeau

296-4921

838, rue St-Joachim,  
Québec

648-9771

## Chiropraticiens

### BENOIT BOISVERT

Docteur en chiropratique

Clinique chiropratique de Baie-Comeau  
108, boul. LaSalle. Tél.: 296-4630

## Denturologiste

### André Element, d.d.

DENTUROLOGISTE

Sur rendez-vous

16, Place LaSalle, suite 104  
Baie-Comeau, G4Z 1K3

296-4822

# LIVRES

## Le crime de Combe Jadouille

Brigitte Le Varlet



### Un saisissant roman de moeurs!

Que cherche César, en ce début d'été 1986, lorsqu'il revient dans la demeure familiale, repliée sur les débris d'un passé luxueux, au fond des bois de Périgord?

À la Faujardie, qu'il a fuie dix ans plus tôt, au sortir de l'adolescence, le temps est suspendu depuis un demi-siècle... Son frère Paul qui cultive la propriété, Finou, la vieille cuisinière et René, l'ouvrier agricole, ne lui demanderont rien, mais l'encercleront de leur vigilance impitoyable.

Ni l'apparente richesse de César, ni l'inquiétante désinvolture de ses amis n'intimideront ce monde paysan, ligué contre les intrus. Marie, que César a aimée autrefois, parviendra-t-elle à l'aider?

Autour de la grande maison, l'affrontement ira jusqu'au crime. Mais les affaires de

famille ne regardent personne...

Brigitte Le Varlet est issue d'une vieille famille périgourdine, dont une branche est établie depuis le XVIIe siècle dans la région de Sarlat. Elle a séjourné pendant sa jeunesse en Egypte et en Angleterre. Fonctionnaire dans une organisation internationale, elle a travaillé à New York puis à Paris et voyagé dans de nombreux pays. Ses deux premiers romans, «Fontbrune» et «Puynègre», avaient également pour cadre, le Périgord, sa terre natale. **Le crime de Combe Jadouille** est aussi un puissant document littéraire sur ce monde éternel de la campagne et de la nature de Brigitte Le Varlet traduit avec une authenticité singulière.

Pour plus de renseignements, veuillez communiquer avec:

Linda Saulnier  
Attachée de presse

### Nouveautés

- La Popessa  
Paul I. Murphy
- Seulement quand pleut  
Morgan Villers
- Judith Rose  
Janine Montupet
- Pourquoi moi?  
Juliette

### Également disponibles:

- Jeux éducatifs
- Cartes topographiques, marines, aéronautiques
- Chandails  
La Gaffe, etc.



5%

de rabais

sur présentation de cette chronique

Librairie A à Z

une division de Imprimerie Baie-Comeau inc.

57, Place LaSalle  
Baie Comeau,

Tél. (418) 296-5221

# AVEC



YVES TREMBLAY



Jacques Renaud a fait rire autant les demoiselles que les messieurs en décrivant la parade de costumes de bain vendredi soir sous la tente O'Keefe. «Jack», cet oiseau matinale, est un animateur hors-pair qui n'a pas la langue dans sa poche...



Certains se rappelleront du grand «Marjo» qui hantait les ondes de la radio locale il y a quelques années. Après un cours en musique à l'Université Laval, Marjolain Harvey est batteur pour le groupe «Agenda». C'est à voir au Pub jusqu'à dimanche.



À la course de démolition, il a plu tellement qu'il fallait un lit de bronzage pour se faire «griller»! toujours est-il que la voiture no 22 de Com-O-Soleil s'est méritée le prix pour la voiture la plus originale... Il fallait y penser! Pour sa part, le no. 60 Denis Dionne a offert la meilleure performance de la journée.



Gagnants de compétition du club canin. Chien Bandit - Base 1, propriétaire Mme Tremblay. Chien Princesse - Base 2, propriétaire Roger Caron.



Gagnants du tournoi Loisir Q.N.S., Jacques Emond, Paul Bourque, Bruno Henri, Daniel Sénéchal. 164 golfeurs y ont participé. Plus de 57 cadeaux ont été distribués.



«Ouvert tous les soirs de la semaine»

Clinique d'optométrie

**Dr Francis Jean o.d.**

Centre commercial Lafèche, Baie-Comeau

«Ouverture prochaine d'une 2e succursale aux Galeries Baie-Comeau»

Composez

**589- OPTO**  
**6786**

et rejoignez son bureau



1937 - 1987

Baie-Comeau

Les Fêtes du Cinquantenaire



# BOULEVARDE

**Le mercredi**

**5**

août à **20 h 30**

Centre Henri-Desjardins

Billets en vente aux 2 Provisoires (Marquette et Mingan)

**Entrée: 5 \$**

Une collaboration  
de la Brasserie Labatt et  
de son agent Robert Guy



1937-1987  
Baie-Comeau

Les Fêtes du Cinquantenaire

Saviez-vous que

En 1937, les familles des ouvriers commencent à arriver. Il faut penser à aménager des écoles, des églises et des commerces.



apprendre  
Baie-Comeau

Centre socio-culturel  
de 13 h à 20 h  
Pour information  
296-8302

VARIÉTÉS  
PUDDING  
NOUVELLE SAVEUR

se fend en  
quatre  
pour nous faire  
rire

jusqu'au 9 août  
1987

Centre socio-culturel  
Baie-Comeau  
à 20 h 30

Entrée: 8 \$

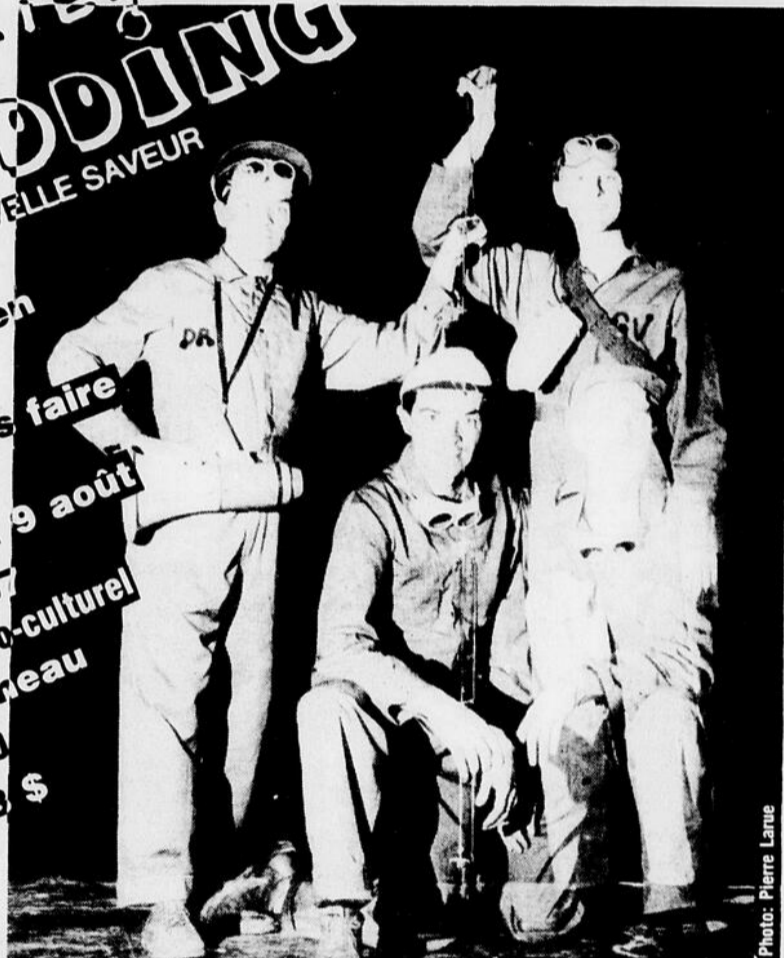


Photo: Pierre Larue

Pour renseignements et réservations:  
296-8302



Gouvernement du Québec  
Ministère des  
Affaires culturelles

Sur le site!

**Au cours de l'été, Évènement Sculpture Baie-Comeau prend forme!**

Depuis le début de juillet, et ce jusqu'au 16 août, sept jeunes sculpteurs professionnels du Québec sont réunis dans le cadre d'une activité culturelle majeure à Baie-Comeau et pour le Québec soit Évènement Sculpture Baie-Comeau.

Chacun réalisera une oeuvre d'art légèrement inspirée par le thème de l'Évènement «Énergie».

Évènement Sculpture Baie-Comeau se situe aussi au coeur des fêtes du Cinquantenaire de la ville de Baie-Comeau. D'ailleurs, les sept sculpteurs façonnent leur pièce sur un terrain aménagé dans le tout nouveau Parc des Pionniers. Les sept sculptures, une fois terminées, appartiendront à la municipalité, et demeureront des fidèles témoins de l'histoire.



Germain Desblens au centre de la photo (Chicoutimi). Description de l'oeuvre: Avant'Age. Ensemble de trois colonnes inclinées représentant l'Énergie, la Mer et l'Émergence. La forme pyramide symbolise une coque de bateau. L'Inclination des colonnes symbolise l'énergie. Matériaux: armature d'acier, béton.

Tout au cours de l'été, vous pourrez voir et discuter avec les artistes à l'oeuvre. Un véritable petit chantier de construction bourdonnera de vie et de créativité jusqu'au 16 août...

Évènement Sculpture Baie-Comeau vous y invite.

Ce photo-reportage vous amènera sur les lieux de réalisation chaque semaine vous permettant de mieux connaître ces artistes.



Presque au temps des menhirs, Tessier Itée nous a rendu un grand service en déplaçant entre autre ces blocs de granit vert.



André Lapointe (Matane/Montréal), description de l'oeuvre: Ensemble de monolithes de granit dont le relief rappelle le passage de la mer. Le message de force créatrice de cette oeuvre parle non seulement de l'essor économique et matériel régional mais aussi du renouveau socio-culturel qui en découle. Matériaux: granit vert forét.

\* **À ne pas manquer:**

**Vendredi, 31 juillet 1987:**

20 h 00 Première présentation du film intitulé: THIL NUISHEUAKAN (TOI MON AMI). Lieu: Grand Chapiteau au Parc des Pionniers.

**Samedi, 1er août 1987:**

20 h 00 Spectacle Le premier contact suivi de danses amérindiennes.

**«Semaine amérindienne»**

**Dimanche, 2 août 1987:**

12 h 00 Buffet autochtone sous le grand chapiteau. Coût: 10 \$/personne. Cartes disponibles sur le site à compter du 30 juillet, limite 200.

15 h 00 Célébration d'une messe montagnaise. (En cas de pluie, la messe aura lieu à l'église Ste-Amélie).



# Ronde estivale

Programmation  
hebdomadaire

Semaine du 3 au 6 août



## ÉCOLE BÉLANGER

**LUNDI, 6-7 ANS:** 10 h 00 à 14 h 00: Bal et super buffet communautaire.  
**10-12 ANS:** 13 h 00 à 16 h 00: Jeux coopératifs et discussion avec travailleur sociale sur la drogue et le tabac.  
**MARDI, 6-7 ANS:** 10 h 00 à 14 h 15: Jeux avec nos sens et course au trésor.  
**8-9 ANS:** 10 h 00 à 14 h 00: Piste cyclable et dîner au McDonald.  
**10-12 ANS:** 13 h 00 à 16 h 00: Visite de la maison des jeunes et de Béton provinciale.  
**MERCREDI, 6-7 ANS + 8-9 ANS + 10-12 ANS:** 9 h 30 à 15 h 00: Journée spéciale -Lac Aber-  
**JEUDI, 6-7 ANS + 8-9 ANS:** 10 h 00 à 14 h 15: Promenade dans le bois et piscine. On demande aux parents de venir chercher les enfants à 14 h 15 à la poly.  
**10-12 ANS:** 11 h 45 à 16 h 00: Piscine et jeux. Rendez-vous à la piscine à 11 h 45.

## ÉCOLE TRUDEL

**LUNDI, 6-7 ANS + 8-9 ANS:** 10 h 00 à 14 h 10: Promenade, pique-nique et piscine  
**10-12 ANS:** 12 h 45 à 16 h 00: Piscine et jeux coopératifs. Rendez-vous à la piscine à 12 h 45.  
**MARDI, 6-7 ANS:** 10 h 00 à 14 h 15: Jeux avec nos sens et course au trésor.  
**8-9 ANS:** 10 h 00 à 14 h 00: Piste cyclable et dîner au McDonald.  
**10-12 ANS:** 13 h 00 à 16 h 00: Visite de la maison des jeunes  
**MERCREDI, 6-7 ANS + 8-9 ANS et 10-12 ANS:** 9 h 30 à 15 h 00: Journée spéciale -Lac Aber-  
**6-7 ANS + 8-9 ANS:** 19 h 30 à 7 h 30: «Coucher» avec vidéo et danse.  
**JEUDI, 6-7 ANS + 8-9 ANS:** Aucune activité  
**10-12 ANS:** 13 h 00 à 16 h 00: Jeux coopératifs, jeux de société.

## ÉCOLE BOIS-DU-NORD

**LUNDI, 6-7 ANS:** 10 h 00 à 14 h 00: Bricolage  
**8-9 ANS:** 10 h 00 à 14 h 00: Sculpture dans le savon, ballon chasseur, jeux sportifs.  
**10-12 ANS:** 13 h 00 à 16 h 00: Jeux sportifs: volley-bal, soccer et autres.  
**MARDI, 6-7 ANS + 8-9 ANS:** 10 h 00 à 14 h 00: Piscine + jeux sportifs + jeux de société.  
**10-12 ANS:** 10 h 00 à 14 h 00: Visite à la maison des jeunes + piscine.  
**MERCREDI, 6-7 ANS + 8-9 ANS + 10-12 ANS:** 9 h 30 à 15 h 00: Journée spéciale -Lac Aber-  
**8-9 ANS:** 20 h 00 à 8 h 00: Super coucher  
**JEUDI, 6-7 ANS:** 10 h 00 à 14 h 00: Journée cinéma.  
**8-9 ANS:** Aucune activité.  
**10-12 ANS:** 13 h 00 à 16 h 00: Grande répétition générale.

## CENTRE HENRI DESJARDINS

**LUNDI, 10-12 ANS:** 18 h 00 à 21 h 00: Cinéma + pratique du spectacle amateur + jeux.  
**MARDI, 10-12 ANS:** 18 h 00 à 21 h 00: Soirée d'amateur et concours absurdes.  
**JEUDI, 10-12 ANS:** 18 h 00 à 21 h 00: Cinéma + improvisation + jeux coopératifs.

## CINÉMA

Cette année, dans le secteur Mingan, le cinéma est sous une formule de «libre participation», donc si tu es intéressé à voir un beau film gratuitement, rends-toi au Centre Henri Desjardins. Voici l'horaire:

| LUNDI  | JEUDI                                      |
|--|--|
| 6-7 ANS: 13 h 00: «Aventure au cercle polaire» | 6-7 ANS: 13 h 00: «Astrix et les Bretons»  |
| 8-9 ANS: 15 h 00: «Tintin»                     | 8-9 ANS: 15 h 00: «Baby»                   |
| 10-12 ANS: 18 h 00: «Top Secret»               | 10-12 ANS: 18 h 00: «Retour vers le futur» |

Pour information communique au numéro 589-1525, demande Alain Ouellet ou 589-1579 demande Denise Arseneault.

## Quartier Bonne Entente

### Super mardi -Cinéma-

Films à l'horaire: «Opération beurre de Pinette» et «Starfighter»  
Tu es âgé entre 6 et 12 ans, viens nous rejoindre dans l'aire de jeu de la rue Barry à 10 h 00; tu es le bienvenue même si tu n'est pas inscrit aux terrains de jeux (c'est gratuit). N'oublie pas ton dîner. Le transport aller-retour se fera en autobus.

**Activité spéciale «Lac Aber»**  
Quand: Le mercredi 5 août  
Endroit: Lac Aber  
Heure: 9 h 30 à 15 h 00

# Marmaille en Fête!



## Marquette

### 6-7 ANS

**Lundi 10 h 00 à 14 h 00**  
Écoles Boisvert & McCormick: Activités: Cinéma & jeux coopératifs.  
École Leventoux: Activité: Piscine

**Mardi 10 h 00 à 14 h 00**  
Écoles Boisvert & McCormick: Activité: Piscine  
École Leventoux: Activités: Cinéma et Jeux coopératifs.

**Mercredi 10 h 00 à 14 h 00**  
Écoles Boisvert & McCormick & Leventoux: Activité spéciale: «À l'eau marmaille»  
Endroit: Piscine municipale

**Jeudi 10 h 00 à 14 h 00**  
Écoles Boisvert & McCormick & Leventoux: Activité: Plage Champlain  
8-9 ANS

**Lundi 10 h 00 à 14 h 00**  
Écoles Boisvert & McCormick: Activités: Cinéma & bricolage  
École Leventoux: Activité: Piscine

19 h 00: «Super disco» & coucher.

**Mardi 10 h 00 à 14 h 00**  
Écoles Boisvert & McCormick: Activité: Piscine.

**8 h 30 à 11 h 00:**  
Écoles Leventoux: Activité: Déjeuner McDonald. Aucune activité en après-midi.

**Mercredi 10 h 00 à 14 h 00**  
Écoles Boisvert & McCormick & Leventoux: Activité spéciale: «À l'eau marmaille»  
Endroit: Piscine municipale.

**Jeudi 10 h 00 à 14 h 00**  
Écoles Boisvert & McCormick: Activité: Course aux trésors  
École Leventoux: Activité: Journée surprise.

### 10-11-12 ANS

**Lundi 13 h 00 à 16 h 00**  
Écoles Boisvert: Activité: Randonnée en bicyclette.

École McCormick: Activité: Marché aux puces «B».

École Leventoux: Activité: Piscine

**18 h 00 à 21 h 00**  
Écoles Boisvert & McCormick & Leventoux: Activité: Improvisation.

**Mardi 13 h 00 à 16 h 00**  
École Boisvert & McCormick: Activité: Piscine

École Leventoux: Activité: Marché aux puces «B»

**18 h 00 à 21 h 00**  
Écoles Boisvert - McCormick & Leventoux: Activités: Cinéma & jeux coopératifs.

**Mercredi 10 h 00 à 14 h 00**  
Écoles Boisvert - McCormick & Leventoux: Activité spéciale: «À l'eau marmaille»  
Endroit: Piscine municipale

**Jeudi 13 h 00 à 16 h 00:**  
Écoles Boisvert & McCormick & Leventoux: Activité: Baignade au Lac Aber.

**18 h 00 à 21 h 00**  
Écoles Boisvert - McCormick & Leventoux: Activité: Beach Party.

Pour information communique au numéro:  
296-8300 demande Guylaine Gagné

**Activité spéciale**

**«À l'eau marmaille»**

**Quand:** Le mercredi 5 août 1987  
**Endroit:** Piscine municipale  
**Heure:** 10 h 00 à 14 h 00  
(important: rendez-vous sur les terrains respectifs à 9 h 30).

En cas de pluie, écoutez CHLC à 8 h 40 du lundi au jeudi

En cas de pluie, écoutez CHLC à 8 h 40 du lundi au jeudi